Décision d'application des taux mensuels de bourse ERASMUS+ 2025-2026

Pour l'année 2025-2026, les taux mensuels de bourses Erasmus+ retenus par la Commission des bourses de l'ESITC Paris pour la mobilité étudiante sont les suivants :

Groupe de pays	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Information procédure - Remarques
Pays	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Italie, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède Pays partenaires de la région – 14 : Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie Pays partenaires de la région – 5 : Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.	**Avant la mobilité** Kit de mobilité + Learning agreement or OLA **Pendant la mobilité**, certificat de présence de début de mobilité **Après la mobilité** Certificat de présence de fin de mobilité Rapport du participant à soumettre
Taux mensuels Mobilité d'études	500 € + Frais de transport	400 € + Frais de transport		Tableau frais de transports consultable sur le site internet de l'école

- Les étudiants partant en mobilité d'études un semestre seront allocataires partiels avec un financement de **4 mois** de mobilité.
- Les étudiants partant en mobilité d'études une année complète seront allocataires partiels avec un financement de **8 mois** de mobilité.

- Les étudiants partant en **mobilité internationale** (Afrique du Sud, Mexique, Vietnam) seront allocataires partiels avec un financement de **2 mois** de mobilité d'un montant mensuel de 700 euros (taux fixe) + Frais de voyage

Antoine Lecocq, Directeur

Sophie Tiphangne, Responsable des relations internationales